septembre 2014

Legallais

Un engagement sociétal fort

La société Legallais a créé sa fondation d'entreprise fin 2010 et entreprend depuis, dans une action structurée, de soutenir des porteurs de projets favorisant la transmission des savoir-faire artisanaux dans les domaines de l'insertion professionnelle et de l'aide aux populations les plus économiquement défavorisées, tout ceci dans le respect de la protection de l'environnement.

A l'orée de son quatrième anniversaire, la fondation présidée par Philippe Nantermoz a participé à près d'une centaine de projets avec des financements qui dépassent à ce jour les 300 000 euros, dont des dons de matériels issus du catalogue Legallais, ainsi que du bénévolat exercé par des salariés et retraités de l'entreprise caennaise et des personnes extérieures venues apporter leur soutien. Les programmes sélectionnés sont équitablement répartis entre la Basse-Normandie, la France et l'étranger et respectent les valeurs défendues par le distributeur : solidarité, respect des personnes et de l'environnement.

En 2013, comme l'indique le dernier rapport d'activité de la fondation, vingt-six projets ont été soutenus dans dix pays avec une dotation moyenne légèrement supérieure à 5 000 euros par initiative.